



ONG ESPACE CONFIANCE

APPEL D'OFFRE N°AO-2026-RCI-ECF-003

Recrutement d'un cabinet ou d'une équipe de consultants pour l'évaluation finale externe du projet SOUTRA :

« Intensification de la riposte contre le VIH chez les populations clés par une offre holistique, adaptée et complémentaire de services »

Octobre 2026

Projet financé par l'Agence française de développement (AFD) – Dispositif Initiatives OSC

PARTIE I. APERÇU

Les candidats peuvent obtenir le présent appel sur simple demande à l'adresse recrutement@ec-ci.org.

A. ONG commanditaire

Créée en 2004, Espace Confiance (EC) est une ONG ivoirienne qui accompagne depuis plus de vingt ans les populations clés et vulnérables face au VIH. Elle les reçoit aujourd'hui dans cinq centres dédiés à Abidjan et à Anyama : les Cliniques de Confiance de Biétry et d'Anyama, le centre d'addictologie CASA, désormais installé à l'Hôpital général de Port-Bouët, et les Drop-In Centers de Yopougon et d'Angré. On y trouve, en un même lieu, la prévention, le dépistage et la prise en charge du VIH et des IST, mais aussi un accompagnement psychologique et social.

L'association est née de l'engagement du personnel de la Clinique de Confiance, de membres des populations stigmatisées et de personnes mobilisées contre le VIH. Sa vision est celle d'« une société dans laquelle les conditions sanitaires, sociales et psychologiques des populations hautement vulnérables sont en nette amélioration par la fourniture de services adaptés et de qualité dans le respect des droits humains ».

B. Date limite de présentation des offres

Les dossiers sont déposés physiquement et par mail au siège de l'ONG ESPACE CONFIANCE

Étape	Date
Publication de l'appel	21 octobre 2026
Questions de clarification	Dans les 10 jours suivant la publication, à recrutement@ec-ci.org
Date limite de dépôt des dossiers par	Lundi 9 novembre 2026 à 17 h 00, heure d'Abidjan

Les réponses aux questions seront communiquées à l'ensemble des candidats.

C. Candidats admissibles

Sont admissibles les cabinets d'études et les équipes de consultants indépendants, nationaux ou internationaux, intégrant une expertise nationale.

Ne peuvent pas candidater les personnes et structures ayant pris part à la conception ou à la mise en œuvre du projet SOUTRA, ni les membres du personnel ou des instances d'Espace Confiance.

D. Nombre de prestataires à recruter

Un (01) cabinet ou une (01) équipe d'au moins deux consultants.

E. Période de la mission

De fin novembre 2026 à février 2027 (voir le chronogramme, partie II, section VII).

F. Montant

Les offres financières doivent être exprimées exclusivement en Francs CFA (FCFA), frais de mission compris. L'option SROI sera chiffrée à part.

G. Type de contrat

Un contrat de prestation de services sera signé entre Espace Confiance et le prestataire retenu. Les paiements seront liés à la validation des livrables, selon des modalités précisées dans le contrat.

H. Périmètre de l'évaluation

L'évaluation couvre toute la durée du projet, de janvier 2024 jusqu'à la mission de terrain, en distinguant si possible les deux tranches. Elle porte sur les six résultats du cadre logique, mais aussi sur les réaménagements décidés en cours de route.

L'équipe se rendra à Abidjan et à Anyama, dans les cinq centres d'EC (Biétry, Anyama, CASA à Port-Bouët, DIC de Yopougon et d'Angré) et dans les trois centres d'hébergement d'urgence. Elle écouterait en priorité les personnes accompagnées, dans toute leur diversité : HSH, travailleuses du sexe, personnes trans, usagers de drogues et jeunes femmes vulnérables, sans oublier les personnes venues de la sous-région.

Elle rencontrera aussi les équipes d'EC, de la direction aux pairs éducateurs, les organisations identitaires et communautaires partenaires (notamment DADI et Hêrê), les membres du pool de plaideurs, des employeurs et des structures de formation comme l'AGEFOP. Côté institutions, le PNLIS, le programme national de santé mentale, la CNAM, la mairie d'Anyama et l'AFD seront consultés.

Comme le demande l'AFD, l'évaluation examinera la prise en compte du genre et de la jeunesse, et dans une moindre mesure du climat. L'audit financier, est exclu de ce champ, et sera conduit par ailleurs, à la fin du projet.

PARTIE II. DESCRIPTION DE L'APPEL

I. Contexte

Le projet SOUTRA

En 2024, l'Agence française de développement (AFD) a accordé à EC un financement direct, au titre du dispositif Initiatives OSC, pour le projet « Intensification de la riposte contre le VIH chez les populations clés par une offre holistique, adaptée et complémentaire de services », connu sous le nom de SOUTRA. Son pari était simple : on ne peut pas bien soigner une personne rejetée par sa famille, sans toit, sans papiers ou sans revenu. Le projet a donc ajouté aux soins un volet de santé mentale, d'hébergement d'urgence, un appui pour obtenir des documents d'identité et la CMU, du plaidoyer et un accompagnement vers l'emploi, à la formation et à l'insertion professionnelle.

Durée	36 mois, de janvier 2024 à décembre 2026, en deux tranches (janvier 2024 – août 2025, puis septembre 2025 – décembre 2026)
Budget	1 333 333 €, dont 1 200 000 € de subvention AFD
Zones	Abidjan et Anyama
Publics	HSH, travailleuses et travailleurs du sexe, personnes transgenres, personnes usagères de drogues, jeunes filles et femmes en situation de vulnérabilité

Le cadre logique compte deux objectifs spécifiques. Le premier porte sur la santé et la protection immédiate des personnes : groupes de soutien et promotion de la santé (R1), santé mentale (R2) et hébergement d'urgence (R3). Le second vise leur autonomie et leurs droits : protection sociale (R1), plaidoyer et participation (R2), insertion professionnelle (R3).

Ce que le projet a déjà permis

Au 31 juillet 2026, d'après les données de suivi, SOUTRA a permis d'accompagner 435 personnes clés vivant avec le VIH et de sensibiliser 6 270 personnes. Les psychologues et psychiatres du projet ont réalisé 634 consultations et repéré 409 situations de troubles psychiques. Soixante-douze personnes ont été hébergées en urgence, et 59 sont reparties dans de bonnes conditions, et 10 étaient toujours pensionnaires. Sur les 198 personnes entrées dans le parcours d'insertion, 48 ont trouvé un emploi, 23 sont en formation et 12 ont pu faire un stage.

Ces moyennes cachent toutefois de fortes inégalités : le taux d'embauche atteint 53 % chez les HSH ; 23 %, chez les usagers de drogues mais seulement 10 % chez les personnes trans et 6 % chez les travailleuses du sexe. EC souhaite en comprendre les raisons.

Le projet a aussi permis de délivrer 55 cartes nationales d'identité et 5 cartes consulaires, de constituer un pool de 22 plaideurs et de produire trois guides (insertion professionnelle, hébergement d'urgence, services complémentaires), présentés à AIDS 2025 et à l'ICASA 2025.

Un projet qui a dû s'adapter

SOUTRA ne s'est pas déroulé comme prévu. En 2025, l'arrêt brutal des financements américains (PEPFAR/USAID, EGPAF, FHI 360) a privé EC de plus de la moitié de ses éducateurs pairs. Pour ne pas fermer de centres, EC a réaménagé le budget de SOUTRA, quitte à réduire certaines activités. Dans le même temps, l'ONG a accueilli des personnes LGBTQIA+ venues du Burkina Faso et du Sénégal pour échapper à des lois répressives, anti-genres. L'évaluation devra juger le projet à l'aune de ce contexte.

Et après ?

EC a soumis à l'AFD une fiche d'intention pour une deuxième phase du projet. Les enseignements de cette évaluation serviront, au besoin, à ajuster les objectifs de la phase deux si celle-ci à cours.

Une exigence, mais surtout un besoin

L'AFD exige une évaluation externe à la fin de chaque projet.

Mais au-delà de cette obligation, EC est demandeuse de regards avisés extérieurs pour l'ensemble des projets qu'elle met en œuvre. Après deux années marquées par les coupes budgétaires et des choix difficiles, l'ONG veut savoir ce qui a vraiment fonctionné, ce qui doit changer et ce qu'il faut absolument préserver dans la prochaine phase et dans les conduites de ses missions pour les futures années. Le guide de l'AFD le dit bien : une évaluation de première phase gagne à approfondir quelques questions plutôt qu'à survoler tous les critères.

II. Objectifs

L'objectif est de disposer d'une appréciation indépendante de la Phase 1 de SOUTRA : sa pertinence, ses résultats, les changements qu'elle a produits dans la vie des personnes et les chances pour qu'ils perdurer. Cette appréciation doit aider EC à consolider ses interventions et à en assurer la pérennité.

Plus précisément, EC attend de l'équipe d'évaluation qu'elle :

1. dise si le projet a répondu aux vrais besoins des personnes et s'il s'inscrit bien dans la politique nationale, notamment le Plan stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les IST 2021-2025 (PSN) et le cas échéant, le cadre stratégique qui lui succède ;
2. mesure les résultats atteints et explique les réussites comme les échecs, en particulier les écarts d'insertion entre les différentes populations ;
3. donne la parole aux personnes accompagnées sur ce qui a changé pour elles, et repère les changements chez les partenaires institutionnels d'EC ;
4. regarde comment les ressources ont été utilisées, y compris les arbitrages faits après 2025 ;
5. apprécie l'effet de la baisse des financements internationaux sur le projet et la pertinence des mesures prises pour y faire face ;
6. analyse la collaboration entre les acteurs du projet et leur degré d'appropriation ;
7. apprécie la solidité du modèle d'EC et de ses partenariats ;
8. relève les expériences et les pratiques les plus significatives, qui méritent d'être capitalisées ;
9. formule des recommandations concrètes, directement utilisables pour la suite du projet.

À qui servira l'évaluation

Elle servira d'abord aux équipes d'EC, qui pourront ajuster leurs pratiques, leur ciblage et leur suivi-évaluation. L'AFD s'en servira pour apprécier la suite à donner au projet. Les organisations identitaires et communautaires partenaires y trouveront des éléments pour renforcer leurs actions. Enfin, le ministère de la Santé, le PNLS et le programme national de santé mentale pourront s'appuyer sur ses conclusions pour valider les guides du projet et réfléchir à la pérennisation de ces services.

III. Rôles et responsabilités du prestataire

L'équipe est libre de proposer sa méthode, qui devra toutefois répondre à quelques attentes. Elle devra combiner données chiffrées et paroles des personnes, associer les acteurs du projet à chaque étape et tenir compte du fait que les personnes rencontrées vivent souvent dans la peur d'être exposées.

Aller au-delà des chiffres

Le cadre logique de la Phase 1 restera la référence pour juger les résultats. Mais compter les consultations ou les embauches ne suffit pas à dire si la vie des gens a changé. L'équipe complètera donc cette lecture par une approche orientée changement, que l'AFD reconnaît explicitement pour les projets qu'elle soutient ([F3E, Les approches orientées changement, 2025](#)).

Concrètement, cela peut passer par trois exercices. Le premier consiste à reconstituer avec les équipes d'EC et ses partenaires la théorie du changement qui sous-tendait le projet sans jamais avoir été écrite. Le deuxième consiste à recueillir auprès des personnes accompagnées des récits de changement significatif, puis à choisir ensemble les plus parlants. Le troisième consiste à repérer, chez les acteurs institutionnels, les changements de pratiques ou de position auxquels le projet a contribué (« récolte des effets »).

Sources et outils

L'équipe commencera par une revue des documents du projet et une analyse des données de suivi, dont elle vérifiera la qualité sur un échantillon de dossiers. Elle conduira ensuite des entretiens avec les équipes, les partenaires et les employeurs, et organisera des groupes de discussion séparés pour chaque population, si possible animés avec des pairs. EC tient à ce qu'elle retrouve un petit groupe de personnes sorties de l'hébergement d'urgence ou du parcours d'insertion, pour savoir ce qu'elles sont devenues. Elle visitera les centres et les lieux d'hébergement. La mission se terminera par un atelier où les recommandations seront discutées et ajustées ensemble.

Option : le retour social sur investissement

Les candidats qui le souhaitent peuvent proposer, en option chiffrée à part, une analyse du retour social sur investissement (SROI) sur l'hébergement d'urgence, l'insertion professionnelle, ou les deux. Elle suivra la démarche décrite par l'ESSEC ([Guide du retour social sur investissement, 2011](#)), en tenant compte de ce qui se serait produit sans le projet et de la part revenant à d'autres acteurs. Le ratio obtenu devra toujours être présenté avec ses hypothèses : un chiffre isolé ne veut rien dire.

Protéger les personnes

Les personnes que l'équipe va rencontrer sont souvent stigmatisées, parfois menacées. Leur sécurité passe avant les besoins de l'évaluation. Chaque participant donnera son accord libre et éclairé. Pour les participants mineurs (15-17 ans), l'équipe proposera dans la note de cadrage une procédure de consentement adaptée, conforme au droit ivoirien et à l'intérêt supérieur de l'enfant, ou justifiera de ne pas les interroger directement. Aucun nom, aucune photo, aucun détail permettant de reconnaître quelqu'un ne figurera dans les rapports, et les données seront conservées et transmises de façon sécurisée. Les membres de l'équipe signeront la charte de

confidentialité d'EC et le cas échéant, sa politique de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. Ils signaleront sans délai à la direction des programmes tout incident touchant la sécurité ou la protection d'un participant. Toute personne en détresse rencontrée pendant la collecte sera orientée vers les services d'EC, et les frais de transport des participants seront remboursés selon les barèmes d'EC.

Si l'équipe prévoit d'utiliser des données de santé individuelles, EC et l'équipe vérifieront ensemble si une autorisation éthique nationale est nécessaire.

Déroulement de la mission

La mission commencera par une réunion de démarrage avec l'équipe du projet, à Abidjan ou à distance. Elle permettra de partager une même compréhension de l'évaluation, de discuter les limites de la méthode et les moyens de les atténuer, puis de valider le plan de travail. Une première revue documentaire et, si besoin, quelques entretiens prépareront la note de cadrage.

Vient ensuite la collecte : revue documentaire approfondie, entretiens et groupes de discussion selon l'échantillon validé, visites des sites et atelier réunissant les parties prenantes. Elle se clôturera par une restitution à chaud des premiers résultats.

Lors de l'analyse, les données seront ventilées au minimum par sexe et par identité de genre, et si possible par âge. Le cadre d'analyse utilisé sera décrit dans le rapport final. Le rapport provisoire sera relu par EC, avec une attention particulière à l'objectivité des constats, à leur fondement sur des preuves et au caractère opérationnel des recommandations.

Assurance qualité

Les candidats décriront dans leur offre comment ils garantiront la qualité de l'évaluation à chaque étape. Ce dispositif sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

Pilotage

Un comité de pilotage accompagnera l'évaluation : il validera la note de cadrage, commentera le rapport provisoire et validera le rapport final. Il réunira la direction exécutive et la direction des programmes d'EC, le chef de projet SOUTRA et le responsable du suivi-évaluation, des représentants des organisations identitaires partenaires, deux personnes accompagnées par le projet et le PNLS. L'AFD y sera invitée.

Ce comité sert de groupe de référence : il veille à la pertinence, à la qualité et à la crédibilité de l'évaluation, facilite l'accès aux sources d'information et contrôle la qualité des livrables. L'équipe d'évaluation reste responsable de la production des livrables dans les délais et de leur qualité.

Au quotidien, l'équipe d'évaluation travaillera avec la direction des programmes. Elle prévoira aussi, comme le demande l'AFD, un échange avec la personne qui suit le projet à la division MPN/OSC. EC lui ouvrira l'accès aux documents, aux sites et aux personnes, mais n'assistera pas aux entretiens avec les bénéficiaires, afin que chacun puisse parler librement.

IV. Méthodologie et critères de sélection

Comme l'exigent les règles de l'AFD, les offres seront examinées par un comité d'au moins trois personnes, sans conflit d'intérêts, selon les critères suivants :

Critère	Poids
Compréhension de la mission et qualité de la méthode	35 %
Expérience et compétences de l'équipe	35 %
Offre financière	30 %

Le comité pourra s'entretenir avec les candidats les mieux classés avant de rendre sa décision.

a) Les critères de qualification

EC recherche un cabinet ou une équipe de consultants indépendants, qui n'ont pris part ni à la conception ni à la mise en œuvre de SOUTRA. L'équipe comptera au moins deux personnes. Elle sera de préférence mixte et intégrera une expertise nationale.

Le chef d'équipe sera titulaire au minimum d'un master en santé publique, en sciences sociales, en évaluation ou dans une discipline voisine. Il justifiera d'au moins dix ans d'expérience en évaluation de projets de développement, dont trois évaluations au moins dans le domaine du VIH ou de la santé communautaire. Il aura déjà travaillé auprès des populations clés, maîtrisera l'approche fondée sur les droits humains et connaîtra les critères du CAD/OCDE comme les approches orientées changement. Une expérience avec des projets financés par l'AFD serait un plus.

Le second membre de l'équipe apportera une expérience en santé mentale, en protection sociale ou en insertion professionnelle, ainsi que des compétences en analyse de données. Il connaîtra bien le contexte ivoirien et le système de santé national.

L'équipe maîtrisera parfaitement le français écrit et oral, ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse qualitatives et quantitatives. Elle saura appliquer le principe « ne pas nuire » et intégrer les questions de droits humains et de genre à chaque étape. Une bonne disponibilité et de la souplesse dans les horaires sont attendues.

Plus que tout, EC attend de l'équipe une attitude sans jugement envers les personnes qu'elle rencontrera. Les candidats sont encouragés à associer un enquêteur issu des communautés concernées.

b) Dossier de candidature

Le dossier comprendra une offre technique de 15 pages au plus. Elle présentera la compréhension que l'équipe a de la mission, sa méthode, une première matrice d'évaluation, les mesures de protection des personnes, le calendrier et la répartition des tâches. S'y ajouteront les CV des membres de l'équipe et au moins deux références d'évaluations comparables, avec un rapport ou un extrait. Le dossier contiendra aussi une offre financière détaillée en FCFA (taux journalier HT et TTC, nombre de jours par expert, frais de terrain, dédommagement des participants, atelier) et les pièces administratives habituelles, dont une déclaration d'absence de conflit d'intérêts.

Le dossier comprendra en outre :

- **Une lettre de manifestation d'intérêt** adressée au Directeur Exécutif de l'ONG Espace Confiance ;

- **Une attestation de bonne exécution** pour chaque référence présentée, lorsqu'elle est disponible ;
- **Les pièces administratives** : pour un cabinet, le document établissant son existence légale, l'attestation de situation fiscale (DGI) et l'attestation de mise à jour CNPS en cours de validité ; pour un consultant individuel, une pièce d'identité et, le cas échéant, son numéro de compte contribuable ;
- **Une déclaration d'absence de conflit d'intérêts** signée par chaque membre de l'équipe.

c) Dépôt des dossiers

Les dossiers sont à déposer physiquement au siège de l'ONG ESPACE CONFIANCE et envoyer par mail au plus tard le **lundi 9 Novembre 2026** à l'adresse **recrutement@ec-ci.org**, avec pour objet « Évaluation finale SOUTRA ». Les candidats peuvent poser leurs questions à la même adresse jusqu'à cinq jours avant cette date.

Les dossiers sont attendus au plus tard à 17 h 00, heure d'Abidjan. L'offre technique et l'offre financière seront transmises dans deux fichiers PDF distincts.

V. Questions évaluatives

EC souhaite que l'évaluation repose et creuse trois critères en particulier (la pertinence, la cohérence et l'efficacité) et que les autres éléments d'évaluation, mentionnés plus bas soient abordés de façon plus brève. Les questions ci-dessous sont un point de départ : l'équipe pourra les reformuler ou les regrouper dans sa note de cadrage, avec l'accord du comité de pilotage.

L'évaluation aura une dimension rétrospective, en mesurant le niveau d'atteinte des objectifs, et une dimension prospective, en indiquant comment consolider et pérenniser les acquis du projet.

Pertinence

Le projet a-t-il répondu aux besoins prioritaires de chaque population, tels que les personnes les expriment elles-mêmes ? Quand les financements américains se sont arrêtés, les choix d'EC ont-ils permis de préserver l'essentiel, et qu'a-t-il fallu sacrifier ? L'ONG a-t-elle su accueillir correctement les personnes qui fuyaient la répression dans les pays voisins ?

Cohérence

SOUTRA est-il cohérent avec le PSN 2021-2025 et avec les subventions du Fonds mondial ? Pour la personne accompagnée, les différents services (soins, santé mentale, hébergement, droits, emploi) forment-ils un véritable parcours, ou chacun fonctionne-t-il de son côté ? Le projet fait-il doublon avec d'autres actions d'EC ou de ses partenaires, ou au contraire les complète-t-il ?

Efficacité

Dans quelle mesure les résultats prévus ont-ils été atteints, les données de suivi sont-elles fiables et les indicateurs mesurent-ils correctement les progrès ? Pourquoi si peu de travailleuses du sexe (6 %) et de personnes trans (10 %) trouvent-elles un emploi, et qu'est-ce qui relève du projet plutôt que du contexte ? Que deviennent les personnes après leur sortie de l'hébergement d'urgence ou après leur embauche ? Enfin, les trois guides sont-ils réellement utilisés, au sein d'EC comme ailleurs ?

Efficiences

Les moyens humains, financiers et matériels ont-ils été bien employés au regard des résultats ? Que coûte, par personne, l'accompagnement en hébergement d'urgence et en insertion ? Que coûte, par personne l'offre de service holistique aux populations clés dans le modèle d'offre de service intégré d'Espace Confiance ?

Changements produits

Qu'est-ce qui a changé dans la vie des personnes accompagnées, selon elles : leur santé mentale, leur sécurité, leur autonomie, leur estime d'elles-mêmes, leurs relations familiales ? Observe-t-on des évolutions chez les prestataires publics, les employeurs ou les autorités, par exemple dans leur façon d'accueillir les populations clés ? Le projet a-t-il eu des effets inattendus, heureux ou malheureux ?

Viabilité

Quels services tiendraient si le financement de l'AFD s'arrêtait, et à quelles conditions ? Dans une perspective de pérennité, l'intégration de tout ou partie de ces services au système de santé public est-elle envisageable, et à quelles conditions préserverait-elle la qualité et la spécificité de l'accueil des populations clés ? Les autres pistes identifiées par EC (tiers payant CMU, affectation d'agents de l'État, ressources propres) sont-elles réalistes ? Les organisations identitaires et communautaires partenaires sont-elles plus fortes qu'au début du projet ?

Genre, jeunesse et protection des personnes

Le projet a-t-il pris en compte les besoins propres aux femmes, qu'elles soient travailleuses du sexe, femmes trans ou usagères de drogues, et les données sont-elles ventilées par sexe et par identité de genre ? Les jeunes de 15 à 24 ans ont-ils été atteints et accompagnés de façon adaptée ? La confidentialité et la sécurité des personnes ont-elles été respectées à chaque étape ? Le projet a-t-il tenu compte des enjeux climatiques et environnementaux, par exemple dans le fonctionnement des centres ou face à l'exposition des personnes aux aléas climatiques ?

Appropriation et plaidoyer

Dans quelle mesure les organisations communautaires et identitaires se sont-elles approprié le projet ? Les pouvoirs publics, au niveau central comme local, s'y sont-ils impliqués ? Les actions de plaidoyer répondent-elles aux besoins des populations clés, et le renforcement des capacités du pool de plaideurs est-il adapté ? Quelles améliorations apporter aux stratégies de plaidoyer pour les rendre plus efficaces ?

Enseignements

Le projet a-t-il fait émerger des pratiques qui méritent d'être capitalisées et partagées, en particulier en santé mentale, en hébergement d'urgence et en insertion professionnelle ? Lesquelles, et à quelles conditions sont-elles transposables ?

VI. Livrables attendus

Tous les documents seront rédigés en français et remis au format Word, pour pouvoir être commentés. Les livrables et les données produites appartiennent à EC ; l'équipe ne pourra les diffuser ou les réutiliser qu'avec son accord écrit.

Livable	Contenu	Longueur
Note de cadrage	Méthode détaillée, matrice d'évaluation, outils de collecte, échantillon, calendrier	15 pages au plus, hors annexes
Restitution de fin de terrain	Premiers constats, partagés à chaud avec l'équipe d'EC	Présentation
Rapport provisoire	Réponses aux questions, conclusions et recommandations classées par priorité	40 pages au plus, hors annexes
Atelier de restitution	Discussion des recommandations avec EC, ses partenaires et des personnes accompagnées	Une demi-journée à Abidjan
Rapport final	Version tenant compte des commentaires, avec la manière dont chacun a été traité	40 pages au plus, hors annexes
Synthèse	Résumé publiable sur les sites d'EC et de l'AFD	4 pages au plus
Présentation finale	Principaux constats, conclusions et recommandations, pour la diffusion des résultats	Présentation
Note de recommandations	Recommandations prioritaires pour la suite du projet	2 pages au plus
Note sur le suivi-évaluation	Propositions pour renforcer le dispositif de suivi-évaluation : ajustement des indicateurs, sources de collecte	3 pages au plus
Données	Données collectées, anonymisées, et transcriptions	Fichiers numériques

EC souhaite des recommandations peu nombreuses mais précises, qui indiquent à qui elles s'adressent (EC, partenaires, autorités, AFD) et dans quels délais elles peuvent être mises en œuvre.

VII. Chronogramme

Sélection du prestataire

Activité	Période
Lancement de l'appel	21 octobre 2026
Questions et réponses	Dans les 10 jours suivant la publication
Réception des dossiers	Jusqu'au 9 novembre 2026, 17 h 00
Analyse des offres par le comité	Du 11 au 13 novembre 2026
Notification au candidat retenu	16 novembre 2026
Signature du contrat	Au plus tard le 20 novembre 2026

Réalisation de la mission.

Activité	Période
Note de cadrage validée	Fin - novembre 2026
Collecte de terrain	Début-décembre 2026 – Début janvier 2027, avec une pause pendant les fêtes
Rapport provisoire	Au plus tard le 20 janvier 2027
Atelier de restitution	Fin janvier 2027
Rapport final et synthèse	Au plus tard le 20 février 2027

VIII. Critères d'élimination

L'absence de l'un des documents suivants, ou la réception du dossier après la date limite, entraînera l'élimination du candidat.

Documents	Obligatoire
Lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Exécutif d'Espace Confiance	Oui
Offre technique et offre financière, dans deux fichiers distincts	Oui
CV de chaque membre de l'équipe	Oui
Déclaration d'absence de conflit d'intérêts signée	Oui

Espace Confiance se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Annexes

Documents remis à l'équipe retenue

L'équipe recevra dès la signature du contrat la convention de financement et le document de projet de la Phase 1, le cadre logique et le plan d'activités, les rapports techniques et financiers intermédiaires (dont le rapport financier de la tranche 1, août 2025) et la base de données de suivi. Elle recevra aussi les trois guides produits par le projet, les rapports annuels d'EC 2024 et 2025 ainsi que le Plan stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les IST 2021-2025.

Références

- AFD, *Guide méthodologique – Dispositif Initiatives OSC, OSC locales*, 2025, en particulier la fiche-outil n° 2 sur l'évaluation et la capitalisation ([publications de l'AFD](#))
- AFD, *Politique de suivi et d'évaluation du Groupe AFD*, 2024 ([lien](#))



- F3E, *Les approches orientées changement*, 2025, et *Le changement à notre portée* ([boîte à outils du F3E](#))
- ESSEC et SROI Network, *Guide du retour social sur investissement (SROI)*, 2011
- OCDE/CAD, critères d'évaluation révisés, 2019

Fait à Abidjan, le 15 octobre 2026

Le Directeur Exécutif

Dr ANOMA Kacou Camille

